

Athénée Royal d'Uccle 1

EFA « La petite école dans la prairie »

Section fondamentale

Avenue Paul Stroobant, 72 B – 1180 Uccle

Tél. : 02/374.95.52 Fax : 02.374.56.20

fondamental@aru1.be www.la-petite-ecole.be

Twitter et Facebook



Uccle, le 7 septembre 2023

Concerne les élèves de P2

Chers parents,

A partir du mardi 6 février 2024, votre enfant se rendra à la piscine Longchamp.

Équipement : *dans un sac en toile marqué au nom de l'enfant* :

- maillot (short interdit),
- bonnet
- essuie de toilette.
- prévoir un bonnet (capuchon) pour la sortie.

Voici l'horaire des 14 séances, sous réserve, de changement en fonction des imprévus :

Février 2024 – les mardis après-midi : 6 et 20 (jour férié le 13/02)

Mars 2024 – les mardis après-midi : 12, 19, 26

Avril 2024 – les mardis après-midi : 2, 9, 16 et 23

Mai 2024 – les mardis après-midi : 14, 21 et 28

Juin 2024 – les mardis après-midi : 4 et 11

Le cours de natation est obligatoire.

Le prix de 78 € comprend l'entrée à la piscine et les déplacements en bus.

Le défraiement des moniteurs brevetés est offert par l'école.

Merci de payer ce montant pour **le 1^{er} février 2024 (paiement en une fois) OU 2 X 39€ (les 01/01 et 01/02)** au plus tard sur le compte :

BE80 0682 4784 9777

en communication : « natation + nom de l'enfant + classe »

Les élèves ne nageant pas se rendront dans d'autres classes. Si pas de C.M. ou de motif écrit, un travail leur sera donné.

Attention : pas d'objet de valeur (bijoux, boucles d'oreilles, montre, ...). Les enseignants ne seront pas responsables en cas de perte ou d'oubli.

Les titulaires et moi-même, nous nous tenons à votre disposition si vous désirez des renseignements complémentaires.

En vous remerciant pour votre confiance.

Christian De Weerd, directeur de la section fondamentale